

FICHE THÉMATIQUE

2.5 Piloter l'organisation pédagogique Organisation du maintien d'un travail collectif au sein de l'établissement : équipes pédagogiques, équipes disciplinaires

La période actuelle doit permettre aux établissements :

De faire le bilan de la période de confinement / De déterminer les freins et les leviers observés dans l'organisation de la continuité éducative et pédagogique dans l'établissement / D'élaborer un plan de continuité de l'activité (PCA) qui propose des pistes pour améliorer l'enseignement à distance / De construire une stratégie de communication adaptée.

IDENTIFICATION DES OBJECTIFS

- / Continuer à mobiliser et faire vivre le collectif.
- / Favoriser le travail en équipe pour les équipes disciplinaires, les équipes pédagogiques, la vie scolaire et l'ensemble des services de l'établissement.

ACTEURS DE L'ORGANISATION

- / Équipe de direction (chef d'établissement, adjoint de direction).
- / Adjoint gestionnaire.
- / Éventuellement directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.
- / Directeur de Segpa le cas échéant.
- / Conseiller principal d'éducation et équipe de vie scolaire.
- / Professeurs principaux.
- / Coordonnateurs de disciplines.

TÂCHES À EFFECTUER

- / Élaborer un planning de rencontre pour toutes les équipes d'enseignants.
- / Construire une délégation pour permettre la tenue de l'ensemble de ces réunions.
- / Diffuser cette organisation à l'ensemble des personnels.
- / Adapter le conseil pédagogique, les groupes de suivi, les conseils de classe, les différentes réunions aux classes virtuelles.
- / Réunir régulièrement le conseil pédagogique, les professeurs principaux, les équipes pédagogiques, l'équipe éducative et les conseils d'enseignement.

POINTS DE VIGILANCE

- / S'assurer d'une répartition des tâches, d'une lisibilité de l'organisation par tous et pour tous.
- / Penser aux temps de communications informels (ouverture d'une salle des personnels virtuelles par exemple).